



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



AXE 3

Démultiplier les actions concrètes menées dans les territoires

Les enjeux

Les collectivités locales, en prise directe avec le quotidien des Français, disposent de leviers d'actions importants pour réduire l'exposition des populations. Des initiatives locales innovantes existent déjà, permettant à chacun d'évoluer dans un environnement plus favorable à sa santé. Afin d'encourager ces actions concrètes, une plateforme collaborative, Territoire engagé pour mon environnement, ma santé, a été mise en ligne en 2019. Elle mutualise et permet de partager les initiatives des acteurs de terrain, mais aussi les outils développés par les collectivités et les associations en santé environnement.

Les mesures

ACTION 15 Créer une plate-forme collaborative pour les collectivités sur les actions en santé environnement et renforcer les moyens des territoires pour réduire les inégalités territoriales en santé-environnement

► Face à la multitude des actions possibles, aux spécificités territoriales et à la complexité des sujets, tous les acteurs locaux ne disposent pas des mêmes connaissances et moyens d'action. La création d'une plateforme collaborative permet de partager les démarches des collectivités territoriales et de mettre des ressources en ligne. Elle vise à inciter les collectivités à initier de nouvelles



démarches en santé environnement. Cela contribue à renforcer les moyens d'action des collectivités pour lutter contre les inégalités territoriales en santé environnement. Cette action vise également à encourager la formation des élus et des agents des collectivités à la santé environnement.

ACTION 16 Sensibiliser les urbanistes et aménageurs des territoires pour mieux prendre en compte les problématiques de santé et d'environnement dans les documents de planification territoriale et les opérations d'aménagement

► Agir sur la santé des populations et préserver l'environnement en intégrant les risques sanitaires liés à la qualité de l'environnement dans les politiques territoriales et dans l'aménagement du territoire. Encourager le développement d'un urbanisme favorable à notre santé. L'objectif est de poursuivre, valoriser et approfondir les travaux engagés dans le cadre du PNSE 3 en établissant le lien entre l'aménagement urbain, l'urbanisme, la mobilité et la santé.

consultation-plan-sante-environnement.developpement-durable.gouv.fr